

Fiche thématique No 4
**La Bulgarie et l'élargissement de l'Union
européenne**

** Les opinions exprimés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement celles du Parlement européen en tant qu'institution.*

SOMMAIRE

I. RÉSUMÉ

II. LA SITUATION POLITIQUE

- a) L'histoire récente
- b) Les institutions
- c) Questions politiques d'actualité

III. LA SITUATION ÉCONOMIQUE

IV. LES RELATIONS AVEC L'UE ET L'ÉLARGISSEMENT

- a) La Commission
- b) Le Parlement européen
- c) Le Conseil des ministres et le Conseil européen
- d) Position du gouvernement bulgare

ANNEXE

I. RÉSUMÉ

Bien que les prochaines élections législatives ne soient pas prévues avant avril 2001, le gouvernement conduit par l'Union des forces s'affaiblir. M démocratiques (UFD) élabore déjà la stratégie qui lui garantira sa réélection, à un moment où l'un de ses alliés potentiels, Eurogauche, sembla malgré le vaste remaniement ministériel de décembre 1999, la perte de confiance dans le gouvernement, aggravée par les accusations de corruption continues, continue à s'accroître. En mai, l'opposition a exigé un vote de défiance, mais le gouvernement l'a emporté sans difficulté majeure. En juin, le négociateur en chef bulgare avec l'UE a été contraint de donner sa démission.

Seule nouvelle positive pour le gouvernement bulgare, le Conseil européen a décidé, lors du sommet d'Helsinki en décembre 1999, d'inviter la Bulgarie à entamer les négociations d'adhésion, quatre chapitres étant provisoirement clos. Ces négociations ont été ouvertes sur six chapitres en mars dernier. La Bulgarie a également réalisé d'importants progrès dans le démantèlement des unités à risques de la centrale nucléaire de Kozloduy. En mai, la Commission lui a octroyé un prêt de 212 millions d'euros visant à supporter les coûts de ce projet, bien que le mois de septembre ait vu surgir de nouvelles controverses sur la sécurité de la centrale.

II. LA SITUATION POLITIQUE

a. L'histoire récente

L'histoire récente de la Bulgarie commence au traité de Berlin de 1878 lorsque le pays n'était qu'un élément de l'équilibre global du pouvoir dans la région. Un prince allemand devait y monter sur le trône, les grandes puissances cherchant à limiter l'influence russe. La Bulgarie était alliée avec l'Allemagne pendant les deux guerres, mais au cours de la deuxième Guerre mondiale, le tsar Boris III refusa de déclarer la guerre à la Russie ou de laisser déporter des juifs bulgares. Cependant, en septembre 1944, un coup d'État anti-allemand fut organisé lorsque les forces russes entrèrent dans le pays, ce qui permit de porter au pouvoir le Front patriotique, une large coalition de forces dont le parti communiste bulgare (PCB). Le PCB a progressivement renforcé sa position en éliminant les autres partis du Front patriotique. La monarchie fut abolie par référendum en 1946 et le monopole du pouvoir par le PCB fut symbolisé par un procès spectacle et l'exécution du chef du parti agraire, Nikolaï Petkov, en 1948. La collectivisation de l'agriculture et les nationalisations dans l'industrie se déroulèrent dans un climat de violence et de répression d'une ampleur inhabituelle même pour la région à l'époque.

Le chef du PCB, Georgi Dimitrov, fut remplacé en 1948 par Vasil Kolarov, puis par Velko Tchervenkov, qui devint à la fois premier ministre et secrétaire général du parti. En 1954, les deux fonctions ont été dissociées et c'est Todor Jivkov qui est devenu chef du parti. Après une lutte pour le pouvoir, M. Jivkov évinça M. Tchervenkov de son poste de premier ministre. Il resta au pouvoir plus de vingt-cinq ans encore et fit preuve d'une loyauté sans faille envers le Kremlin. Néanmoins, la Bulgarie fut l'un des régimes communistes les moins extrémistes de la région. Une approche relativement ouverte aux réformes économiques permit, selon les critères communistes, une productivité raisonnable du secteur agricole et un certain dynamisme de l'industrie. Mais, la dette extérieure augmenta fortement dans les années 80 à la suite des hausses du prix du pétrole, de la réduction des subventions soviétiques et des problèmes structurels sous-jacents de l'économie. Sur le plan politique, M. Jivkov hésita entre la libéralisation et des

contrôles accrus. La campagne d'assimilation forcée de la minorité ethnique turque vers le milieu des années 80 fut condamnée par la communauté internationale.

En novembre 1989, le lendemain de la chute du mur de Berlin, les camarades du bureau politique de M. Jivkov le contraignirent à démissionner pour « raisons de santé ». Des manifestations de rue très importantes eurent lieu et l'Union des forces démocratiques (UFD), une organisation chapeautant des formations opposées au gouvernement, fut mise en place en décembre 1989. Le PCB fit des concessions. Les dispositions constitutionnelles consacrant le monopole politique du parti communiste furent abrogées ; le parti communiste fut rebaptisé parti socialiste bulgare ; un gouvernement sous la conduite d'Andrei Lukanov s'installa et l'opposition s'engagea à débattre dans des « tables rondes ».

Les sept premières années de l'ère postcommuniste furent marquées par l'instabilité politique. Aux élections de 1990, le PSB remporta 52 % des sièges, à la suite de quoi M. Lukanov essaya sans succès de constituer un gouvernement d'unité nationale. En juillet de la même année, le président Petur Mladenov, qui était à la tête du coup d'État de 1989, fut contraint de céder la place à Jelio Jeleu de l'UFD. Le sentiment anticommuniste déferla à l'automne, avec des attaques contre le siège du PSB et des manifestations dans la rue. Après le départ de M. Lukanov, un « gouvernement d'experts » fut mis en place en décembre 1990, conduit par un juge sans affiliation politique, Dimitur Popov. Il regroupait des représentants du PSB, de l'UFD et de l'Union agrarienne populaire bulgare. Le gouvernement avait un mandat limité et se concentra sur les mesures d'urgence, la Constitution et les nouvelles élections. La Bulgarie, ne parvenant plus à assurer le service de la dette, fut coupée des crédits extérieurs l'année précédente. Trouver un arrangement avec des agences extérieures était donc une priorité absolue. En 1991, le gouvernement présenta un ensemble de mesures destinées à libéraliser le marché des changes et les prix, suivi par une loi sur les investissements étrangers, un code du commerce et une loi sur la concurrence. Une nouvelle Constitution fut adoptée en juillet 1991.

Les élections de décembre 1991 donnèrent naissance à un parlement sans majorité, avec l'UFD formant un gouvernement soutenu par le Mouvement des droits et libertés (MDL). Le gouvernement dut faire face à des divergences croissantes entre l'UFD et le MDL, et le président Jeleu devint hostile à l'anticommunisme extrême de l'UFD. Un scandale concernant des exportations d'armes vers l'ex-Yougoslavie précipita une motion de censure qui entraîna la chute du gouvernement. Un compromis fut trouvé à la fin de 1992 avec un autre « gouvernement d'experts » avec à sa tête un historien, Luben Rubov, avec le soutien du MDL, du BSP et d'une faction dissidente de l'UFD. Cependant, au début de 1994, le gouvernement était soumis à de violentes critiques de la part de M. Jeleu, du MDL et des syndicats. Après être parvenu à un règlement attendu depuis longtemps avec les créanciers commerciaux du pays en juin 1994, M. Berov démissionna.

Des élections suivirent en décembre 1994, donnant une large majorité au PSB et à ses alliés de gauche. Le PSB avait mis l'accent sur son aptitude à mener les réformes de façon humaine et contrôlée, tandis que l'UFD projetait l'image d'une politique gesticulatoire. Le Business bloc bulgare (BBB), conduit par George Gantchev, fit son entrée au Parlement. Le PSB, avec Jan Videnov, constitua un gouvernement avec le soutien du BBB sur la plupart des questions. Cependant, ce gouvernement n'eut pas de succès. Il était trop attaché à redresser les erreurs du passé au lieu d'entreprendre les réformes structurelles nécessaires. Les soupçons de corruption en son sein s'amplifièrent avec les exportations de céréales en pleine période de pénurie pendant l'hiver de 1995. L'économie traversa alors de graves difficultés en 1996.

En décembre 1996, après une année d'aggravation du marasme économique et après avoir perdu l'élection présidentielle de novembre, M. Videnov démissionnait à la fois de ses fonctions de chef d'État et de chef de parti. Son inflexible ministre de la police, Nikolai Dobrev, fut désigné par le PSB comme futur premier ministre, mais l'opinion publique empêcha cette nomination. Une manifestation eut lieu devant le Parlement en janvier 1997 au cours de laquelle les manifestants pénétrèrent dans le bâtiment et la police dut faire usage de la force pour faire reculer la foule. Les manifestations pacifiques se multiplièrent dans tout le pays avec des grèves, blocage des routes principales et pénurie de carburant. Face à ce mécontentement public, la direction du PSB refusa de former un nouveau gouvernement.

En attendant les élections, un gouvernement intérimaire fut mis en place sous la conduite de Stefan Sofianski, le maire UFD de Sofia. Ce gouvernement permit de rétablir une certaine stabilité économique et une campagne de lutte contre la criminalité et la corruption s'engagea, le PSB réclamant notamment une purge au sein de la bureaucratie. Les élections d'avril 1997 furent marquées par la victoire éclatante de l'UFD et de ses alliés au sein des Forces démocratiques unies (UFD). Le PSB devint la deuxième formation politique. Le chef de l'UFD, Ivan Kostov, forma un gouvernement UFD en mai 1997.

b. Les institutions

Une constitution postcommuniste établissant un système multipartite, des élections libres sur la base du suffrage universel et des droits de l'homme et civils précis fut adoptée en juillet 1991. Le gouvernement est un système parlementaire, avec une assemblée nationale comportant 240 sièges, directement élue à la représentation proportionnelle, et un seuil de 4 % pour pouvoir être représenté. Le mandat parlementaire est de quatre ans, bien que des élections anticipées puissent avoir lieu dans des circonstances précises telles que l'adoption d'une motion de censure, mais il ne s'agit pas d'un pouvoir discrétionnaire du gouvernement. Il existe des règles strictes pour constituer un gouvernement. C'est le groupe le plus important au parlement qui est invité à former un gouvernement en premier lieu, puis c'est au tour du deuxième groupe si le premier ne réussit pas et alors seulement un autre groupe au choix du gouvernement. Une simple majorité au parlement est requise pour approuver un gouvernement ou un conseil des ministres. Une majorité des trois-quarts est normalement nécessaire pour modifier la Constitution.

Le président est directement élu pour cinq ans et son mandat ne peut être renouvelé qu'une seule fois. Il est plus qu'une figure de proue et son rôle de président est clairement défini. Il procède à certaines nominations militaires et diplomatiques ou les ratifie, il est commandant en chef des armées, peut gouverner par décret dans les situations d'urgence, peut nommer un gouvernement intérimaire en attendant les élections et faire traîner les lois grâce à son veto.

À la fois sur le plan de la théorie et de la pratique constitutionnelles, la Bulgarie est très centralisée. Si des conseils et des maires directement élus existent au niveau des villes et des villages, ils dépendent largement du gouvernement central pour l'aspect financier et leur pouvoir de lever l'impôt est limité. Il existe huit grandes régions (*oblast*), mais celles-ci n'ont pas d'institutions directement élues et sont gérées par des gouverneurs assimilables à des préfets, nommés par le gouvernement de Sofia.

Les résultats des élections d'avril 1997 sont les suivants:

Parti	Sigle	% des voix	Nombre de sièges
Union des forces démocratiques	UDF	52,26	137
Parti socialiste bulgare	BSP	22,07	58
Alliance pour le salut national	ANS	7,60	19
Coalition de l'Eurogauche de Bulgarie	EuL	5,50	14
Business bloc bulgare	BBB	4,93	12

c) **Questions politiques d'actualité**

i) **Scène politique nationale**

Bien que les rumeurs selon lesquelles les élections parlementaires, qui devaient avoir lieu avant le mois de mai 2001, pourraient se tenir plus tôt aient disparu, la question de la corruption reste au centre de l'attention des médias. Bien que l'actuel gouvernement ait pris certaines mesures contre la corruption telles que la nouvelle loi sur le service civil, l'opinion publique reste sceptique et la suspicion de corruption tend à saper la confiance au niveau national et international. Le mouvement anticorruption Gergyovden a vu augmenter les intentions de vote en sa faveur mais la plus grande partie de la perte de popularité du gouvernement semble avoir gonflé les rangs des indécis ou des candidats à l'abstention.

Déçu par les résultats de son parti aux élections municipales d'octobre 1999, le premier ministre, Ivan Kostov, a procédé à un vaste remaniement ministériel peu de temps avant Noël. Dix ministres (les trois vice-premiers ministres inclus) ont été révoqués et seulement six ministres (dont deux très jeunes) ont conservé leur portefeuille. Le premier ministre a ainsi évincé plusieurs ministres incompetents ainsi qu'un ou deux adversaires potentiels. Dans une certaine mesure, il a implicitement répondu à l'inquiétude de la population à l'égard de la corruption bien qu'il ne reconnaisse pas la légitimité d'une telle préoccupation. Ces changements n'ont pas freiné la perte de popularité du gouvernement mais ont suscité une certaine amertume. En avril, l'ancien et populaire ministre de l'Intérieur, Bogomil Bonev, a accusé le gouvernement et les dirigeants de l'UDF de corruption mais des collègues du parti plus âgés se sont ralliés autour du premier ministre et en mai, le gouvernement a survécu à un vote de confiance au Parlement généré par l'opposition BSP et Eurogauche, qui prétendaient qu'il ne parvenait pas à mettre un frein à la corruption.

Le débat sur la motion, qui a duré deux jours, a souligné l'impopularité du gouvernement alors que les efforts de réformes structurelles se sont intensifiés après le lancement des négociations d'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne. Selon un récent sondage d'opinion, le taux de satisfaction du gouvernement est tombé à 19 % malgré le soutien de la population en faveur de l'adhésion à l'UE. L'opposition prétend que le manque de transparence a ébranlé le processus de privatisation: des fonctionnaires ont perçu des pots-de-vin contre l'acceptation de rachats d'entreprises déficitaires par des gérants et des salariés. Georgi Parvanov, le chef de file du parti socialiste, a déclaré que la privatisation « était devenue le symbole de la corruption » en

Bulgarie et que le gouvernement avait omis de porter plainte contre les hauts fonctionnaires cités dans l'enquête ordonnée par Bogomil Bonev, alors ministre de l'intérieur. M. Bonev a été révoqué lors du remaniement ministériel de décembre dernier. Les conclusions de l'enquête n'ont pas été rendues publiques.

Le leader du BSP Parvanov a renouvelé ses attaques après les vacances parlementaires. Lors d'un discours prononcé au Parlement le 15 septembre, il a accusé le premier ministre d'être le principal facteur de corruption et de clientélisme et a réitéré les allégations de corruption lancées par un homme d'affaires russe expulsé à l'encontre de l'UDF et de la fondation gérée par l'épouse de M. Kostov. L'agence de presse bulgare a signalé que M. Kostov envisageait d'entamer des poursuites légales. Un appel du BSP pour la mise sur pied d'une commission d'enquête sur les activités et le financement de la fondation a été rejeté.

En juin, le chef négociateur pour l'adhésion à l'UE, M. Bozhkov, a démissionné en raison d'allégations d'irrégularités relatives à différentes privatisations menées alors qu'il était premier ministre. Il a été remplacé par Vladimir Kissyov.

Les rumeurs sur les réalignements au sein de la coalition au pouvoir de l'UtdDF abondent, bien que M. Kostov ne semble pas avoir de rival déclaré. Parmi les partis de l'opposition, plusieurs développements ont été observés au cours de ces derniers mois. Georgi Parvanov a été réélu chef du principal parti d'opposition, le BSP, lors d'un congrès du parti qui s'est tenu en mai et qui a également, dans une rupture symbolique avec le passé, approuvé une résolution avalisant "le partenariat actif et l'interaction avec l'alliance de l'Atlantique Nord" et "l'intégration à toutes les structures politiques, économiques et de défense européennes et euro-atlantiques". En vue des élections de l'année prochaine, le leader du BSP, dans un discours prononcé le 24 septembre, a appelé à la formation d'une nouvelle coalition de gauche.

Le Mouvement pour les Droits et les Libertés (MRF), à prédominance turque, a réélu son leader fondateur Ahmed Dogan en janvier. Soucieux de mettre un terme à l'isolement de son parti tout en gardant toutes les options ouvertes, il a appuyé les mouvements vers un rapprochement avec l'UDF, surtout si celle-ci n'était plus dirigée par M. Kostov, et a tenu des consultations avec le BSP sur une coopération future éventuelle.

Ces développements ont alimenté les spéculations sur la question de savoir quels partis pourraient former le gouvernement après les prochaines élections et quelles alliances électorales pourraient être formées à la lumière des changements potentiels à la loi électorale. Un autre allié potentiel de l'UDF connaît des difficultés. L'Eurogauche sociale-démocrate (un parti dissident du BSP) s'est de plus en plus divisée et, bien que son leader Aleksandur Tomov ait été réélu lors de la conférence du parti en juin, près d'un tiers des délégués ont créé un nouveau regroupement, le Mouvement Social Démocrate (SDM).

(source: Economist Intelligence Unit)

ii) Le régime communiste bulgare est criminalisé

Le 26 avril, le parlement a adopté par 123 voix (une abstention et aucune voix contre) une loi criminalisant le régime communiste bulgare resté au pouvoir du 9 septembre 1944 au 10 novembre 1989. Georgi Panev, député membre du parti de l'Union des forces démocratiques (UFD), est l'initiateur de ce projet de loi, dont la version initiale déclarait le régime communiste illégitime. Mais avant la seconde lecture du projet, le terme « illégitime » a été remplacé par « criminel ». Les députés du parti socialiste bulgare (BSP) de l'opposition ont quitté l'hémicycle en signe de protestation avant l'ouverture du débat. « Nous vous laissons le soin de voter cette parodie de loi, nous quittons l'assemblée en signe de protestation mais nous présenterons

une motion de défiance contre le gouvernement après les vacances de Pâques », a déclaré Georgi Purvanov, le chef de file du BSP, avant de partir avec les autres membres de son parti.

Une disposition du projet de loi accuse la direction du parti communiste bulgare et ses hauts fonctionnaires de « détruire délibérément les valeurs de la civilisation européenne, de bafouer volontairement les droits fondamentaux de l'homme, d'être responsable du déclin économique et moral du pays, d'instaurer une économie autoritaire et centralisée, de violer les principes fondamentaux du droit de la propriété, de détruire les valeurs morales de la population et d'empiéter sur sa liberté de religion, de terroriser continuellement les opposants au système et de détruire sans discernement la nature ».

À la demande de Yulii Slavov, membre du parti de l'UFD, les députés ont adopté une clause prononçant le « comportement outrageux sans précédent à l'égard des députés de la 25^{ème} assemblée et de ceux condamnés à tort par les soi-disant tribunaux du peuple » des membres du BSP. Les députés présents ont décidé que toutes les actions de résistance et de lutte contre le régime communiste étaient moralement justifiées et respectables. Les dispositions du projet de loi traitant de l'indemnisation des victimes du régime communiste et de l'abolition de la prescription pour les crimes commis par le régime entre 1994 et 1989 ont été supprimées.

iii) Gouvernement local

Les problèmes financiers croissants auxquels se sont heurtés de plus en plus de municipalités ont poussé les autorités locales et le porte-parole du Parlement, Yordan Sokolov, lors d'une réunion entre les autorités législatives et régionales qui s'est tenue à Pleven le 25 septembre, à demander une plus grande autonomie des municipalités dans la détermination des taxes régionales. Le ministère des Finances a dû dégager un montant total de 110 millions de leva de subventions supplémentaires pour aider 132 municipalités.

iv) Présidence

Lors d'un discours spécial prononcé à la radio le 25 septembre, le Président Stoyanov a déclaré que s'il se présentait pour un second mandat, il le ferait en tant que candidat indépendant. Il a souligné qu'il ne céderait pas aux pressions politiques d'où qu'elles viennent et qu'il ne compromettrait pas son serment d'allégeance pour s'assurer un second mandat.

v) Les Bulgares à l'étranger

À la suite de l'initiative gouvernementale de Pâques, qui avait permis d'inviter à une réunion de deux jours des Bulgares qui avaient réussi leur carrière en Europe occidentale, aux États-Unis ou dans des entreprises étrangères en Bulgarie, le Président Stoyanov a appelé à la formation d'un "lobby" bulgare à l'étranger dans un discours prononcé lors de la clôture de sa "réunion 100% bulgare" tenue en août pour coïncider avec le traditionnel festival de folk de Rozhen.

vi) Energie nucléaire

Les centrales nucléaires fournissent 40% de la production électrique du pays et la Bulgarie exporte de l'énergie en Turquie et ailleurs. Les préoccupations en matière de sécurité et d'environnement se concentrent sur la centrale nucléaire de Kozloduy, près de la frontière roumaine, qui emploie près de 6.500 personnes. En 1993, la Bulgarie avait signé un accord sur le compte « sûreté nucléaire », qui prévoyait la fermeture rapide des unités 1 à 4 de la centrale de Kozloduy, présentant des risques assez élevés en matière de sécurité. La Commission avait ensuite estimé que les unités K1 et 2 pourraient fermer en 2001 et K3 et 4 en 2001/2002. Toutefois, le gouvernement bulgare avait décidé, en septembre 1998, des délais plus larges (2005 et 2010), en demandant la révision de l'accord sur le compte « sûreté nucléaire » afin

de permettre aux unités en question de fonctionner « jusqu'à la fin de leur vie économiquement justifiée ».

Ces nouveaux délais ne sont toutefois pas conformes aux engagements internationaux pris par la Bulgarie et ils ne respectent pas la priorité du partenariat pour l'adhésion. La Bulgarie a donc été invitée par le Conseil et le Parlement à respecter ses engagements. La Commission a réaffirmé sa volonté d'aider la Bulgarie dans la fermeture des unités K1 à 4, par des moyens techniques et financiers.

En novembre 1999, la Commission et la Bulgarie ont signé un protocole d'accord par lequel la Bulgarie s'engage à fermer définitivement les unités 1 et 2 de la centrale de Kozloduy (qui ne peuvent être réhabilitées) avant 2003 et les unités 3 et 4 avant leur fin de vie programmée. Le 18 avril 2000, la Commission a accepté l'octroi d'un prêt pour ce projet suite à l'évaluation détaillée des questions concernant la sécurité et l'environnement et le volet économique et financier. Une évaluation externe des mesures à mettre en œuvre a confirmé le fait que le renforcement de la sûreté de la centrale permettrait d'atteindre les niveaux mondialement reconnus et que le projet était économiquement et financièrement viable.

En mai, la Commission a octroyé un prêt de 212,5 millions d'euros à la centrale nucléaire de Kozloduy pour lequel le gouvernement bulgare et la compagnie nationale d'électricité de Bulgarie devraient fournir des garanties.

Une controverse a ressurgi au début de septembre lorsque le président de l'agence d'État responsable de la surveillance de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, Georgy Kaschiev, qui commentait un incident survenu à Kozloduy le 28 août, a exprimé sa crainte de voir s'aggraver la sécurité à la centrale et sa préoccupation devant le niveau élevé de radiation souterraine enregistrée. Cela a poussé le ministre de l'Environnement Evdokiya Maneva à demander sa démission.

vii) Politique étrangère et Développements régionaux

Les objectifs prioritaires de la politique étrangère du gouvernement bulgare sont l'adhésion à l'UE et à l'OTAN. Un élément clé de la politique étrangère bulgare est de devenir un facteur de stabilisation dans la région des Balkans. La Bulgarie a été active dans le cadre du Pacte de Stabilité et du Processus de Coopération avec l'Europe du sud-est. La Bulgarie a appuyé l'action de l'OTAN au Kosovo et contribue aux efforts de la KFOR et de la SFOR. Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2000, la Bulgarie copréside la Table de Travail du Pacte de Stabilité sur la Sécurité.

Roumanie

Début juin, la Bulgarie et la Roumanie ont conclu un accord prévoyant la construction d'un deuxième pont sur le Danube. Ce pont, qui permettra de contourner la Yougoslavie frappée de sanctions, devrait stimuler la coopération et le commerce entre les pays d'Europe centrale et du sud-est. Le nouveau pont relierait le port roumain de Calafat à la ville bulgare de Vidin. À l'initiative de ce projet, la Bulgarie se chargera de son financement, estimé à 190 millions d'euros, à l'aide de subventions étrangères émanant essentiellement de l'Union européenne.

Le gouvernement espère également obtenir une aide pour les connexions routières et ferroviaires. La Roumanie envisage d'allouer un milliard de dollars à la construction de ces infrastructures, dont 700 millions de dollars à la construction d'une deuxième ligne ferroviaire

entre Calafat et la frontière bulgare. Le seul pont reliant la Roumanie à la Bulgarie, construit il y a 44 ans, comprend une travée ferroviaire à deux voies et une travée routière reliant le port roumain de Giurgiu et la ville bulgare de Ruse.

Roumanie, Ukraine et Moldavie

En juin, la Roumanie, la Bulgarie, l'Ukraine et la Moldavie ont signé un accord sur l'aménagement des zones inondables et humides du bassin du Danube et de la Mer noire et la création d'une zone protégée dans la région du delta du fleuve. Les ministres de l'environnement des quatre pays ont signé à Bucarest un premier accord prévoyant la création du corridor vert dans le bassin du bas Danube, visant à étendre de quelque 300 000 hectares les zones protégées existantes comptant 773 166 hectares .

Ce corridor inclura des zones humides, des lacs, des forêts inondées et des prairies humides. Plus de 80 % des zones humides et inondables du bassin du Danube ont été détruites au cours du siècle. Cet accord contribuera également à la création d'emplois dans les secteurs de la pêche et du tourisme ainsi qu'à la prévention et à la réduction de la pollution dans le bassin du bas Danube.

RFY Macédoine/Albanie

Le projet de pipeline pétrolier Burgas-Vlore destiné à relier le port bulgare de Burgas sur la Mer Noire avec le port albanais de Vlore sur l'Adriatique via le FYROM a encore progressé en juillet avec la récolte de fonds entamée par l'AMBO (la société pétrolière albanaise, macédonienne et bulgare) à la suite de l'achèvement d'études de faisabilité. L'acheminement suivrait le "Corridor de Transport VIII" qui longe les liaisons routières et ferroviaires déjà en construction. L'objectif de l'AMBO est de récolter 450 millions \$ du coût total de 1,113 milliard \$ à travers une émission d'actions, le reste étant récolté via des crédits d'institutions internationales. Il existe plusieurs autres projets de construction de pipelines permettant d'acheminer le pétrole de la région caspienne aux marchés occidentaux et les Balkans sont considérés comme une route de transit qui permettra de contourner les Détroits déjà congestionnés du Bosphore lorsque la production pétrolière de la Mer Caspienne s'accroîtra.

La concurrence est intense, puisque plusieurs propositions visent à acheminer le pétrole du port roumain de Constanta jusqu'à Trieste, via la Hongrie et la Slovénie ou la Croatie ou même la RFY, et la Grèce a également plaidé en faveur d'une route alternative Burgas-Alexandroupolis.

III. SITUATION ÉCONOMIQUE

Résumé

Les excellents résultats de la Bulgarie ces deux dernières années devraient se poursuivre en 2000 et en 2001 avec une prévision de croissance réelle du PIB de 4,5% et de 4,9%. La Commission¹ prévoit une reprise de la production industrielle, qui devrait être stimulée par de fortes exportations. En 2000, le déficit du compte courant devrait être résorbé à environ 4% du PIB, ce qui constituerait une réduction considérable par rapport à 1999 lorsque la balance négative du commerce extérieur n'a été que partiellement compensée par les services. On peut s'attendre à ce que les investissements directs étrangers augmentent à la suite de la privatisation mais de nouveaux efforts seront requis pour attirer un futur courant de nouveaux investissements. Le

¹ Commission européenne, DG Affaires économiques et financières, **European Economic, Supplément C**, Economic Reform Monitor, n°2, mai 2000

budget du gouvernement devrait présenter un déficit accru par rapport à 1999 mais reste suffisamment proche du point d'équilibre. L'inflation devrait se situer autour des 8% pour l'ensemble de l'année. En raison de la restructuration des entreprises et des services publics, on assiste à une hausse du chômage.

La politique économique pour les deux prochaines années consistera essentiellement à poursuivre la réalisation des conditions relatives aux prêts du FMI et de la Banque Mondiale¹ et à adopter et mettre en œuvre la législation européenne dans le cadre des négociations de la Bulgarie en vue de son adhésion à l'UE. Ces politiques entraîneront une nouvelle libéralisation des secteurs des services publics, en particulier celui de l'énergie; la privatisation de quelques-unes des grandes entreprises de l'État restantes; une nouvelle réforme du secteur des soins de santé; et, dans le domaine de l'U.E., un grand volume de législation qui affectera à la fois le commerce national et international. À plus long terme, l'objectif de la Bulgarie, à savoir l'adhésion à l'UE, exigera une croissance rapide répartie sur de nombreuses années et de gros efforts en vue de développer une économie de marché pleinement compétitive.

Résultats prévus

La reprise économique du deuxième semestre de 1999 a été accélérée par la fin du conflit au Kosovo, et a été principalement encouragée par une consommation privée accrue et une intense activité en matière d'investissements. La croissance du PIB a atteint 2,4% en 1999. La forte croissance du niveau d'activité devrait se poursuivre en 2000 et en 2001, principalement en relation avec la reprise économique de l'UE. Selon les prévisions de la Commission, la croissance réelle du PIB devrait passer à 4,5% en 2000, et à 4,9% en 2001. La production industrielle a chuté de 5% en 1999 à la suite d'un processus constant de restructuration. Des secteurs comme l'automobile ou la chimie ont été particulièrement frappés. On s'attend à une reprise de la production industrielle en 2000 et en 2001, encouragée par un accroissement de la demande intérieure et d'excellents résultats au niveau des exportations.

Cependant, des défis demeurent:

- le chômage est élevé. Après avoir chuté à 12% en 1998, le chômage a sensiblement augmenté en 1999, et a atteint 18% en février 2000. Le taux de chômage officiel s'est accru pendant toute l'année 1999 à la suite de licenciements en masse qui ont suivi la restructuration ou la liquidation des entreprises du secteur public. La pauvreté reste également diffuse, surtout chez les retraités et dans les régions moins développées.
- Il reste encore beaucoup à faire pour satisfaire les critères en vue de l'adhésion à l'UE, qui est l'objectif central du gouvernement. Le revenu par tête d'habitant de la Bulgarie est le plus bas des 12 pays candidats, et de nombreuses années de croissance très rapide seront nécessaires pour que le pays rattrape les pays du groupe dont les revenus se situent dans la moyenne. La Bulgarie devra également parcourir encore un long chemin avant d'achever les réformes structurelles lui permettant de développer une économie de marché pleinement compétitive. Le secteur nationalisé requiert un degré plus élevé de discipline financière. Des procédures efficaces de liquidation et de mise en faillite doivent encore être mises en place, ce qui ralentit la suppression des entreprises non viables. Le secteur privé émergent est également

¹ FMI, **Rapports Nationaux sur le Personnel du FMI n° 00/53, 00/54**, Consultation de l'Article IV et Troisième Examen dans le cadre de l'Accord étendu, 19 avril 2000.

confronté à de nombreux obstacles administratifs, y compris de lourdes procédures d'autorisation, un piètre niveau de gestion et un système bancaire qui hésite à étendre le crédit. L'estimation souveraine du crédit de la Bulgarie reste nettement inférieure au degré d'investissement, et les investissements directs étrangers cumulatifs (FDI) inférieurs à 200 US\$ par tête d'habitant constituent un seuil peu élevé au vu des normes régionales.

Accroître le niveau du FDI constitue une priorité pour le gouvernement à la lumière des faibles niveaux que la Bulgarie est parvenue à attirer depuis le début de la transition. La stabilité macroéconomique actuelle est un facteur positif pour attirer les investisseurs et les chiffres de 1999 montrent un accroissement très significatif par rapport à 1998.

Politiques économiques

Privatisation

En mars 2000, le gouvernement avait privatisé 71% des actifs fixes admis à la privatisation. La privatisation a connu quelques revers et il est à présent improbable que de grandes transactions soient encore effectuées en 2000. La Bulbank a été vendue pour 385 millions de US\$ en juillet 2000 mais fin juillet/début août, la vente de l'opérateur national de télécommunications, BTC, a échoué. Personne n'a fait d'offres pour le cigarettier Bulgartabac et la vente de la banque Biochim s'est heurtée à des difficultés. Il est également devenu clair que l'Institut d'Assurances de l'État ne serait pas vendu avant la fin de l'année étant donné qu'aucune procédure d'appel d'offres n'a été encore lancée. La vente de la Caisse d'Épargne de l'État n'est également pas prévue avant 2001.

Budget, Prix

Le déficit budgétaire consolidé du gouvernement est estimé à 1,2% du PIB en 2000. Le déficit budgétaire devrait légèrement s'accroître en 2001, en raison des dépenses d'infrastructure.

En mars 2000, le programme "Bulgarie 2001" a été mis à jour. L'objectif est de poursuivre la réforme mais la mise à jour du programme annonce également des mesures en vue de créer 250.000 emplois et un gel de certains prix de l'énergie. La réforme structurelle progresse dans le cadre et selon le calendrier établis par le programme à moyen terme convenu avec le FMI. Les négociations relatives à la vente aux investisseurs étrangers d'un nombre limité de grandes entreprises de l'État ont progressé plus lentement que prévu. Un accord avec la Roumanie sur la construction d'un deuxième pont sur le Danube constitue un signe important d'amélioration de la coopération régionale et contribuera à moyen terme à soutenir encore davantage la croissance dans la région.

Le cours international élevé du pétrole, l'association du lev à un euro faible et les augmentations du prix des services publics en janvier et en août 2000 devraient pousser l'inflation annuelle moyenne de 0,4% en 1999 à 7,9% en 2000, avant que la baisse des prix des matières premières internationales et l'appréciation réelle du lev ne lui permettent de se stabiliser à 4,8%.

Commerce

En mars-juin 1999, le conflit au Kosovo a bloqué les routes de transit avec l'Europe occidentale, provoquant un accroissement des coûts du transport et de nouvelles pertes au niveau des exportations. En 1999, la Bulgarie a également dû faire face aux tensions relatives à la phase la plus intense de privatisation et de restructuration: les grandes entreprises inefficaces dans les secteurs traditionnels ont été peu à peu supprimées et n'ont été que progressivement remplacées par un secteur privé dynamique. L'effet combiné de ces chocs a entraîné une nette diminution des exportations.

Selon quelques chiffres préliminaires, le compte courant s'est détérioré pour créer un déficit correspondant à 5,5% du PIB en 1999. Alors que les importations ont augmenté à la suite d'une forte demande intérieure en biens de consommation et en capital d'exploitation, l'exportation de biens a enregistré une diminution sensible. Le déficit de la balance des paiements (10% du PIB) n'a été que partiellement compensé par les excellents résultats au niveau des services, y compris un développement positif du secteur touristique. Pour 2000, la Commission prévoit que le déficit devrait se stabiliser un peu au-dessus des 4% du PIB. Une partie de ce déficit sera couverte par les apports sur le FDI; cependant, la prévision du FDI a été réduite faute d'offres efficaces. Le reste devra être couvert par l'emprunt étranger, principalement par des bailleurs de fonds multilatéraux.

En 1999, plus de 54% des exportations bulgares ont eu l'U.E. pour destination (contre 24% en 1991); en 1999, plus de 50% des importations bulgares ont eu pour origine l'U.E. (39% en 1991). Les principaux partenaires commerciaux dans l'UE sont l'Allemagne, l'Italie et la Grèce.

Principales tendances économiques et résumé prévisionnel

	1998	1999(e)	2000(f)	2001(g)
Taux de croissance réelle du PIB (%)	3,4	2,4	4,5	4,9
Inflation (CPI, moyenne annuelle %)	22,8	0,4	7,9	4,8
Équilibre budgétaire gouvernemental général (% du PIB)	1,3	-0,9	-1,2	
Balance des comptes courants (% du PIB)	-1,6	-5,5	-4,1	-3,1
Taux de chômage (fin d'année, définition BIT)	12,2	14,6	18,1	

(e) estimation

(f) prévision

IV. LES RELATIONS AVEC L'UE

La Bulgarie a posé sa candidature à l'adhésion à l'Union européenne le 18 décembre 1995. Dans son avis sur la candidature de la Bulgarie formulé en juillet 1997, la Commission a recommandé, sur la base des critères de Copenhague, que la Bulgarie ne fasse pas partie du premier groupe de pays avec lesquels des négociations devraient être ouvertes. Bien que l'on ait reconnu que le pays se conformait aux critères politiques, l'avis a conclu que la Bulgarie n'avait réalisé que peu de progrès au plan économique. Sur la base du second rapport périodique de la Commission, la Bulgarie, ainsi que cinq autres pays, a été invitée au sommet d'Helsinki en décembre 1999 à entamer des négociations d'adhésion. Les négociations proprement dites ont commencé en mars 2000.

a. La Commission

Pour obtenir des informations sur l'avis de la Commission de juillet 1997, veuillez consulter le document précédent PE 167.392/rév.1. Ce document contient également des informations sur le partenariat d'adhésion, adopté au début de l'année 1998. Le Partenariat d'Adhésion a été mis à jour pour 1999 en tenant compte des développements observés en Bulgarie et de l'analyse dans le rapport périodique de 1999 sur les progrès réalisés en vue de l'adhésion.

(Pour la mise à jour de février 2000 du Partenariat d'Adhésion, veuillez consulter le texte intégral: <http://europa.eu.int/comm/enlargement/docs/index.htm>).

Rapport périodique

La Commission européenne a publié, en novembre 1998, son premier rapport périodique sur les progrès réalisés en vue de l'adhésion de la Bulgarie, suivi en octobre 1999 d'un second rapport périodique. Dans ses conclusions, le second rapport demande le déploiement de nouveaux efforts en vue de renforcer l'autorité de la loi et de protéger les droits de l'homme et des minorités, notamment pour mettre en œuvre les décisions relatives aux Roms. La lutte contre la corruption et l'amélioration du fonctionnement du système juridique sont également épinglés, bien que le rapport reconnaisse les progrès réels réalisés dans le domaine de la justice et des affaires intérieures. Le rapport note "les progrès constants de la Bulgarie dans la mise en place d'une économie de marché qui fonctionne" tout en concluant que "d'autres mesures sont nécessaires et que le pays n'est pas encore en mesure de faire face à la pression de la concurrence et aux forces du marché au sein de l'Union européenne à moyen terme. Une priorité devrait être accordée à l'achèvement d'une privatisation et à l'accélération de la restructuration du secteur des entreprises et des banques."

Tout en accueillant favorablement les efforts de la Bulgarie pour mettre en place les éléments clés de la législation sur le marché intérieur, le rapport souligne "la nécessité constante d'accorder une attention particulière à la capacité de l'administration d'appliquer et de mettre en œuvre la législation".

Le rapport ne voit pas d'"amélioration significative dans le domaine des aides de l'État". Malgré les progrès enregistrés dans l'alignement en agriculture, on cite des problèmes de mise en œuvre, ainsi que la nécessité d'une inspection vétérinaire accrue et l'accélération de la restitution des terres. Tout en reconnaissant les mesures importantes prises pour jeter les bases d'une politique régionale, le rapport note moins de progrès dans le secteur social et, malgré des progrès

législatifs réalisés en matière d'environnement, déplore l'absence de stratégie globale et les problèmes posés par les stratégies sectorielles. Certains progrès accomplis dans la politique énergétique sont contrastés par l'incapacité de la Bulgarie à s'engager en faveur du respect d'un calendrier réaliste pour la fermeture des unités 1-4 dans la centrale nucléaire de Koslduy.

Bien qu'elle accueille favorablement l'adoption d'une loi sur le service civil et les progrès importants dans l'établissement d'un cadre juridique pour la création d'institutions en vue d'appliquer la législation de l'UE, le rapport souligne l'importance de la pénurie de ressources humaines et financières, qui a empêché une mise en œuvre efficace de l'acquis.

(Pour l'intégralité du texte du Rapport, veuillez consulter:

<http://europa.eu.int/comm/enlargement/docs/index.htm>).

Programmes d'assistance

La Bulgarie bénéficie du programme PHARE depuis 1990. Dans le cadre de la nouvelle facilité SAPARD pour le développement agricole et rural, la Bulgarie perçoit une allocation indicative annuelle de 52 124 000 d'euros pour la période allant de 2000 à 2006. Le plan national bulgare a été avalisé dans le Comité de Gestion STAR en septembre 2000 ouvrant la voie au lancement de programmes spécifiques. La Bulgarie pourra également demander une assistance d'infrastructure dans le cadre de l'instrument ISPA dans une fourchette indicative de 8%-12% du budget total annuel de 1040 millions d'euros.

b. Le Parlement européen

Lors du débat sur le document Agenda 2000 et les avis de la Commission sur les demandes d'adhésion, le Parlement avait estimé que le processus d'élargissement ne devait exclure aucun pays candidat. Le 4 décembre 1997, il a adopté une « résolution sur la communication de la Commission «Agenda 2000 - Pour une union plus forte et plus large » (C4-0371/97). Dans cette résolution, le Parlement « est d'avis que tous les pays candidats qui remplissent actuellement les critères de stabilité de l'ordre démocratique, de respect des droits de l'homme et de protection des minorités définis à Copenhague, ont le droit d'entamer simultanément le processus d'adhésion et de négociation renforcé et que ce processus devrait commencer pour tous ces pays au début de 1998 ». Après avoir souligné que ce processus ne devait exclure aucun pays candidat, le Parlement affirmait dans sa résolution « que des négociations intensives devraient s'ouvrir, dans un cadre individuel, avec les pays ayant réalisé les progrès les plus sensibles et - tout en relevant certaines inexactitudes factuelles - soutenait les évaluations concernant la question de savoir quels sont ces pays actuellement ». Plus particulièrement en ce qui concerne la Bulgarie, le Parlement dans sa résolution « estime que la Bulgarie a consenti récemment des efforts considérables pour passer à une économie de marché, même si des actions déterminantes restent à entreprendre dans les domaines de l'environnement, des transports, de l'agriculture, de l'énergie et de la justice; il estime, par ailleurs, que la mise en œuvre appropriée de l'acquis communautaire dans ce pays passe par une réforme en profondeur de l'administration ». Il souligne également « que la Bulgarie satisfait désormais aux principaux critères politiques exigés d'elle et, à cet égard, est convaincu que l'ouverture de négociations développerait et relancerait la poursuite des réformes entreprises et désamorcerait le sentiment d'exclusion du peuple bulgare, ce qui permettrait de renforcer la présence de l'Union dans une région d'une grande instabilité ».

Le Parlement a, par ailleurs, souligné l'importance de la Conférence européenne (à laquelle 11 PECO candidats et la Turquie ont été invités), y voyant « un instrument essentiel de coopération politique ».

Le *Comité parlementaire mixte UE-Bulgarie* a tenu sa 10^{ème} réunion les 5 et 6 juillet 2000. Il a conclu que le rythme rapide du processus de négociation sur l'élargissement a prouvé que la Bulgarie a la capacité de jouer effectivement un rôle à part entière dans les négociations. Le Comité a noté le consensus au Parlement bulgare pour l'adhésion à l'UE et la création d'un nouveau comité permanent, le Conseil des Questions européennes, afin d'évaluer les priorités législatives et de contrôler la conformité de la législation préliminaire avec l'acquis. Le Comité mixte a reconnu la reprise de croissance de l'économie bulgare et en a appelé au développement d'un climat économique favorable, à des efforts en vue d'enrayer le chômage structurel, à une protection sociale en accompagnement de la réforme économique, et à la maximisation de la transparence dans la restructuration et la privatisation des monopoles de l'État. Il a accueilli favorablement la mise en route de la phase de mise en œuvre du nouveau programme-cadre pour la réintégration de la population rom. Le Comité a exigé de nouvelles mesures pour lutter contre la corruption et améliorer la capacité des institutions, notamment en renforçant le pouvoir judiciaire. Il a reconnu que le plan en vue de renforcer la protection aux frontières conformément aux règles de l'Accord de Schengen d'ici la fin de 2001 constitue une ambition légitime tout en soulignant les difficultés pratiques à surmonter.

Dans le cadre du *débat annuel sur l'élargissement* que la Conférence des Présidents du Parlement européen a décidé de tenir à partir de la session plénière du 1^{er} octobre 2000, la Commission des Affaires étrangères a adopté le 14 septembre une série de rapports nationaux ainsi qu'un rapport global sur l'élargissement. Le rapport sur la Bulgarie a été élaboré pour le Comité par Geoffrey Van Orden.

c. Le Conseil des ministres et le Conseil européen

Suite à la Conférence intergouvernementale d'Amsterdam en juin 1997, le Conseil a décidé de « lancer un processus d'adhésion englobant les dix États candidats d'Europe centrale et orientale et Chypre ». De plus, le Conseil « a décidé de convoquer, au printemps 1998, des conférences intergouvernementales bilatérales pour commencer les négociations avec Chypre, la Hongrie, la Pologne, l'Estonie, la République tchèque et la Slovaquie sur les conditions de leur admission dans l'Union et les adaptations du traité que cette admission entraîne ». Le processus d'élargissement a été lancé à Londres le 12 mars 1998, avec la Conférence européenne.

À Helsinki en décembre 1999, le Conseil européen "décidait de convoquer des conférences intergouvernementales bilatérales en février 2000 afin d'entamer des négociations avec la Roumanie, la Slovaquie, le Lettonie, la Lituanie, la Bulgarie et Malte sur les conditions de leur entrée dans l'Union et sur les ajustements ultérieurs du traité." Il soulignait que "lors des négociations, chaque État candidat serait jugé selon ses propres mérites. Ce principe s'appliquera à la fois à l'ouverture des différents chapitres de négociation et à la conduite des négociations. Afin de préserver l'équilibre des négociations, il conviendrait d'éviter les lourdes procédures. Les États candidats qui ont été amenés à faire partie du processus de négociation auront la possibilité de rattraper, dans un délai raisonnable, leur retard par rapport à ceux qui sont déjà en négociation s'ils ont fait suffisamment de progrès dans leur préparation. Les progrès dans

les négociations doivent aller de pair avec les progrès réalisés dans l'intégration de l'acquis à la législation et dans son application et sa mise en œuvre effectives."

Négociations

Les négociations d'adhésion proprement dites ont débuté au niveau des députés le 28 mars 2000 avec une seconde session le 25 mai. Les négociations avec la Bulgarie ont débuté sur six chapitres de l'acquis communautaire: les petites et moyennes entreprises; la science et la recherche; l'éducation, la formation professionnelle et les jeunes; les relations économiques extérieures; la politique culturelle et audiovisuelle; et la politique de sécurité commune. Lors de la Seconde Conférence d'Adhésion au niveau ministériel le 14 juin, quatre chapitres ont été provisoirement clôturés, la culture et la politique audiovisuelle devant l'être après l'adoption des changements apportés à la loi qui régit les émissions de radio et de télévision. Le principal obstacle à la clôture du chapitre sur les relations extérieures est l'insistance de la Bulgarie à maintenir les accords récemment signés avec le FYROM couvrant le libre échange et d'autres domaines réputés incompatibles avec l'adhésion à l'UE, au moins jusqu'à ce que l'UE conclue un accord de stabilisation et d'association avec le FYROM. La Bulgarie a également présenté des rapports sur les Statistiques, les Télécommunications, la Protection des Consommateurs et la Santé, la Politique Industrielle, le Droit des Sociétés et la Politique de la Concurrence.

d. Position du gouvernement bulgare

Le gouvernement bulgare considère l'adhésion à l'UE comme un objectif stratégique important, qui contribuera à accroître la prospérité et à renforcer l'autorité de la loi et le rôle de l'économie de marché.

Il se félicite du fait que le processus d'élargissement n'exclura aucun pays candidat tout en reconnaissant que l'adhésion n'est pas un acte politique unique, mais un processus de longue haleine qui exige la mobilisation de l'ensemble de la société bulgare dans un effort pour embrasser les valeurs européennes.

Notant les réalisations significatives opérées à la fin de la première phase des négociations en juin 2000, le ministre des Affaires étrangères bulgare a souligné la résolution de la Bulgarie à se conformer au processus d'alignement avec l'acquis et à traduire les engagements pris lors des négociations dans la législation nationale. Sur les chapitres spécifiques encore ouverts, le gouvernement bulgare estimait que les amendements à la Loi sur la Radio et la Télévision seraient bientôt approuvés et que des progrès rapides seraient réalisés sous la Présidence française en vue de la conclusion effective d'un accord de stabilisation et d'association avec le FYROM.

* * * * *

Pour de plus amples informations, contacter:

Adam Isaacs, Parlement européen, DGIV

Service de coopération internationale, d'analyse et de recherche documentaire/Bruxelles

Tél.: (32) 2 284 3072 / Fax: (32) 2 284 9063 / e-mail: aisaacs@europarl.eu.int

Pour de plus amples informations sur le chapitre économique, contacter

Anton Lensen / PARLEMENT EUROPÉEN / DGIV

Division des affaires internationales et constitutionnelles /Luxembourg

T21: (352) 4300 23506 / e-mail: elensen@europarl.eu.int

Sources: Economist Intelligence Unit, BBC Monitoring Service, Bulgarian Radio, Bulgarian News Agency, Oxford Analytica Data Base, European Economy - Economic Reform Monitor (Commission européenne), Radio Free Europe, Reuters

Annexes:

1. Composition du gouvernement
2. Commerce extérieur de la Bulgarie 1991-1999
Part de l'UE dans le commerce extérieur de la Bulgarie 1991-1999
3. Statistiques de base pour les PECO candidats à l'adhésion à l'UE

ANNEXE 1

COMPOSITION DU GOUVERNEMENT AU 24 MAI 2000

Président**	Petar STOYANOV
Vice-président**	Todor KAVALDZHIEV
(**Prestation de serment le 19 janvier 97, entrée en fonction le 22 janvier)	

CABINET: (formé le 21 mai 97, remanié le 21 décembre 1999)	
Premier ministre	Ivan KOSTOV
(Également ministre de la fonction publique)	
Vice-premier ministre	Petar ZHOTEV
(Également ministre de l'économie)	

MINISTRES:	
Agriculture et forêt	Ventsislav VARBANOV
Culture	Ema MOSKOVA
Défense	Boiko NOEV
Eau et environnement	Evdokia MANEVA
Économie	Petar ZHOTEV
Éducation et recherche scientifique	Dimitar DIMITROV
Finances	Muravei RADEV
Affaires étrangères	Nadezhda MIHAILOVA
Santé	Ilko SEMERDZHIEV
Intérieur	Emanuil YORDANOV
Justice	Teodossyi SIMEONOV
Travail et protection sociale	Ivan NEIKOV
Développement régional et travaux publics	Evgeni CHACHEV
Fonction publique	Ivan KOSTOV
Transport et communications	Antoni SLAVINSKI
Ministre sans portefeuille	Alexander PRAMATARSKI

Porte-parole du Parlement	Yordan SOKOLOV

Gouverneur de la Banque centrale	Svetoslav GAVRIISKI

Annexe 2

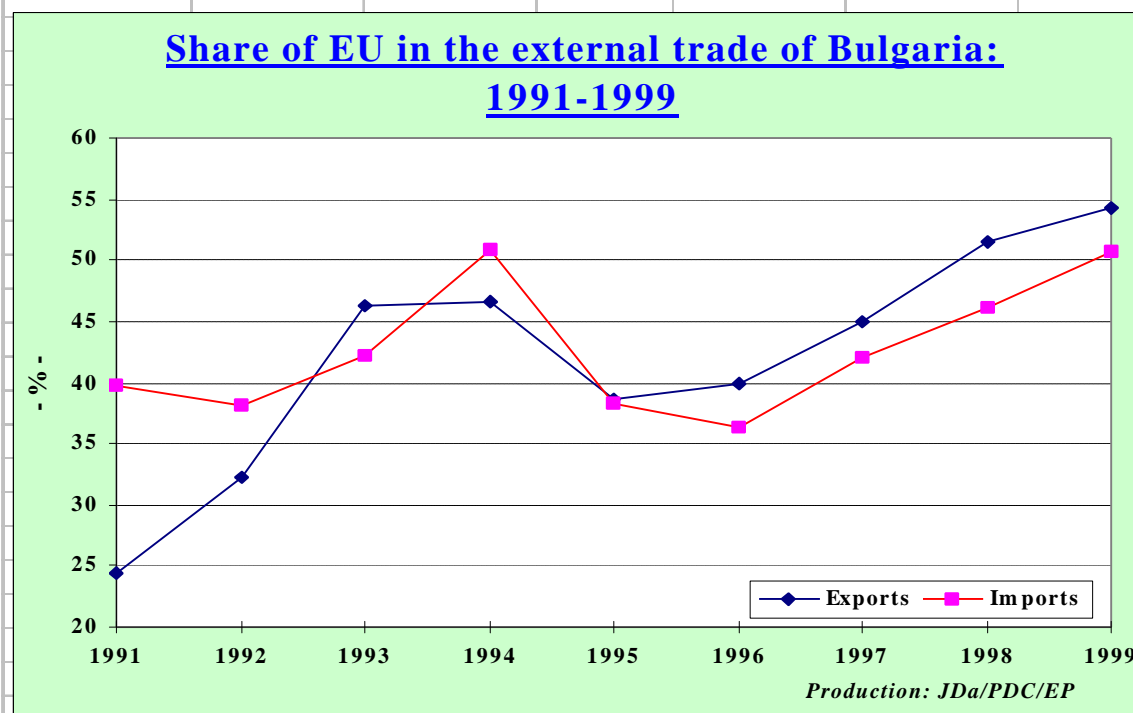
External trade of Bulgaria: 1991-1999

<i>Mio ECU/€</i>						
	Export			Import		
	Total	of which: EU		Total	of which: EU	
		Mio ECU	%		Mio ECU	%
1991	3.034	742	24,4	3.059	1.214	39,7
1992	2.735	881	32,2	3.251	1.240	38,1
1993	2.013	931	46,2	3.863	1.629	42,2
1994	2.824	1.315	46,6	3.930	2.000	50,9
1995	3.991	1.539	38,6	4.181	1.604	38,4
1996	3.765	1.506	40,0	3.852	1.402	36,4
1997	3.804	1.713	45,0	3.421	1.436	42,0
1998	3.702	1.906	51,5	4.499	2.074	46,1
1999	3.521	1.909	54,2	4.824	2.447	50,7

Sources: Direction of Trade Statistics, Yearbooks, IMF

COMEXT, EUROSTAT

Production: JDa/Parliamentary Documentation Centre/European Parliament



Basic statistics for applicant countries in Central and Eastern Europe

	Estonia	Latvia	Lithuania	Czech Rep.	Hungary	Poland	Slovakia	Slovenia	Bulgaria	Romania	CEEC-10	European Union
Area (1000 sq. km)	45,2	64,6	65,2	78,9	93,0	312,7	49,0	20,3	110,9	237,5	1077,2	3191,1
Population (MIO, 1st January 1999)	1,4	2,4	3,7	10,3	10,1	38,7	5,4	2,0	8,2	22,5	104,7	375,3
Population/sq.km	32	38	57	130	108	124	110	98	74	95	98	118
Infant mortality (per 1000, in 1998):	9,3	15,0	9,3	5,2	9,7	9,5	8,8	5,0	14,4	20,5		5,2
Expectation of life at birth, 1997/98: Women	76,0	74,9	76,8	78,1	75,1	77,3	76,7	78,7	74,3	73,3	76,0	80,8
Men	64,7	63,8	65,9	71,1	66,4	68,9	68,6	71,1	67,1	65,5	67,7	74,5
Demographic dependency 1997 (1):	50,6	50,6	50,4	44,9	46,8	48,8	47,7	43,3	47,7	47,1	47,7	49,5
Gross domestic product (1999), in 1000 MIO EUR:	<u>4,8</u>	<u>5,7</u>	<u>18,0</u>	<u>49,8</u>	<u>45,4</u>	<u>144,7</u>	<u>17,7</u>	<u>18,7</u>	<u>11,6</u>	<u>31,9</u>	<u>340,3</u>	<u>7.965,3</u>
GNP per capita in PPS EU=100 (1998)	26	27	21	60	48	36	46	68	23	29	38	100
Gini index (latest year available)(2)	35,4	28,5	33,6	26,6	27,9	27,2	19,5	29,2	30,8	28,2	27,7	
Real growth of GDP, 1999	<u>-1,1</u>	<u>0,1</u>	<u>-4,1</u>	<u>-0,2</u>	<u>4,5</u>	<u>4,1</u>	<u>1,9</u>	<u>4,9</u>	<u>2,4</u>	<u>-3,2</u>	<u>2,3</u>	<u>2,4</u>
Real growth of GDP, 2000 (forecast)	<u>4,0</u>	<u>2,5</u>	<u>2,2</u>	<u>1,8</u>	<u>4,7</u>	<u>5,1</u>	<u>2,2</u>	<u>4,1</u>	<u>4,5</u>	<u>-0,6</u>	<u>3,7</u>	<u>3,4</u>
Real growth of GDP, 2001 (forecast)	<u>5,5</u>	<u>3,9</u>	<u>3,4</u>	<u>3,1</u>	<u>5,1</u>	<u>5,5</u>	<u>3,3</u>	<u>4,1</u>	<u>4,9</u>	<u>2,8</u>	<u>4,5</u>	<u>3,1</u>
Exports as % of GDP (1999):	<u>71,9</u>	<u>38,9</u>	<u>39,6</u>	<u>48,8</u>	<u>51,4</u>	<u>16,7</u>	<u>55,4</u>	<u>42,7</u>	<u>29,7</u>	<u>24,3</u>		<u>9,5</u>
External indicators:												
Balance of payment (1998, MIO USD):												
Merchandise: exports (fob):	2.690	2.011	3.962	26.395	20.747	32.467	10.720	9.096	4.299	8.302	120.688	n.a.
Merchandise: imports (fob):	3.805	3.141	5.480	28.989	23.101	45.303	13.071	9.870	4.757	10.927	148.444	n.a.
Trade balance:	-1.115	-1.130	-1.518	-2.594	-2.354	-12.836	-2.351	-775	-458	-2.625	-27.756	139.617
Current and capital account:	-476	-702	-1.300	-1.108	-2.115	-6.838	-2.056	-8	-376	-2.879	-17.858	99.397
Direct investment (in reporting economy):	581	357	926	2.554	1.936	22.479	562	165	401	2.031	31.991	-167.365(3)
Total external debt (1998, MIO USD):	<u>782</u>	<u>756</u>	<u>1.950</u>	<u>25.301</u>	<u>28.580</u>	<u>47.708</u>	<u>9.893</u>		<u>9.907</u>	<u>9.513</u>	<u>134.389</u>	
Debt service as % of exports of goods and services:	<u>2,1</u>	<u>2,5</u>	<u>3,3</u>	<u>15,3</u>	<u>27,3</u>	<u>9,7</u>	<u>15,9</u>		<u>22,1</u>	<u>23,5</u>		
Labour force (%)(Civilian employment by sector):												
Agriculture	9,9	18,3		5,8	7,9	20,5	12,7	8,6		39,0		5,3
Industry (Mining, manufacturing, construction and electricity, gas and water supply)	33,4	25,5		41,6	33,1	32,0	39,3	40,0		30,4		30,2
Labour participation rates: Total	56	55	51	54	46	50	52	48	53	47	49,9	55
Women	28	28	25	25	20	23	25	22	26	21	23	45
Adult literacy rate (%), 1997	<u>99,0</u>	<u>99,0</u>	<u>99,0</u>	<u>99,0</u>	<u>99,0</u>	<u>99,0</u>	<u>99,0</u>	<u>99,0</u>	<u>98,2</u>	<u>97,8</u>	<u>98,7</u>	<u>98,4</u>
1999 Transparency: Corruption Perceptions Index	5,7	3,4	3,8	4,6	5,2	4,2	3,7	6,0	3,3	3,3	n.a.	n.a.(4)
Internet hosts/10000 inhabitants (January 1999)	152,98	42,59	27,48	71,79	82,74	28,07	33,27	89,83	9,05	7,42	35,18	163,36
Human development index (1997)(5):	<u>0,773</u>	<u>0,744</u>	<u>0,761</u>	<u>0,833</u>	<u>0,795</u>	<u>0,802</u>	<u>0,813</u>	<u>0,845</u>	<u>0,758</u>	<u>0,752</u>	<u>0,788</u>	<u>0,907</u>

Sources: EUROSTAT, IMF, OECD, UN and World Bank

Production: JDa/Parliamentary Documentation Centre/European Parliament (07/08/2000)

(1) Population under 15 and over 64 as % of population between 15 and 64; (2) A lower figure indicates a more even income distribution; (3) net, excluding Greece;

(4) Denmark max 10,0; Italy min 4,7; (5) Based on three indicators: 1) longevity, 2) educational attainment and 3) standard of living measured by GDP per capita in PPP (see Human Dev. Report, UNDP)

Note: Weightings in relations to populations or GDP (in 1997); Bold italic and underlined text/figures indicate updated and/or revised data

Conversion rate: 1998: 1 ECU=1,121 USD; 1999: 1 € = 1,066